

COMMUNE DE GACOGNE
Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du
Mercredi 22 mai 2019 à 19 h 30 à la Mairie de Gâcogne

ORDRE DU JOUR

- **Travaux 2019,**
- **Décision modificative au budget,**
- **Questions diverses.**

Etaient présents : Martial BEAUDEQUIN, Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Guy GODEFROY, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Olivier TARTRAT, Jean-Pierre CAMBIANICA.

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 12 mars 2019.

- **TRAVAUX 2019**
 - **Voirie Fragny** : Le maire présente une estimation des travaux de voirie sur la voie desservant Fragny qui s'élève à 103 227 € HT. Compte tenu du montant important, il est décidé de lancer un appel d'offre avec une tranche ferme (de Fragny à la RD 17) et une tranche conditionnelle (en dessous de Fragny jusqu'aux Plats).
Il est décidé d'affecter la dotation cantonale d'équipement 2019 du Conseil Départemental, soit 7 650 € à ces travaux.
 - **Information subventions DETR (Etat)** : Aucune aide DETR n'ayant été attribuée, tant pour la rénovation de la mairie que pour les routes stratégiques du bois, ces travaux sont ajournés et les dossiers seront représentés en 2020.
 - **Elagage des voies communales** : le conseil accepte le devis de Nièvre Travaux et Matériaux pour continuer l'élagage des voies communales qui s'élève à 11 947 € HT. Il prévoit 6 jours de travail (lamier, rangement et broyage) sur les secteurs suivants : route de Coulard, Le Parc (Le Mont), le Carrouge (Rhuère), route des Souhais, la Roche, les Plats, l'Huis Gauthereau.
La route desservant Parjot n'ayant pu être réalisée en ce début d'année suite à une panne matérielle, elle sera également élaguée fin 2019.
- **DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET**

Lors de la dernière réunion, il avait été décidé d'octroyer une aide de 411 € à l'organisation de « Gâcogne en Fanfare ».

Afin de permettre le paiement à l'association « Les Lapins Superstars », il est voté la décision modificative suivante :

Transfert de 411 € programmés au compte 615231 « entretien et réparations de voirie » au compte 6574 « subvention de fonctionnement aux associations ».

Fait à Gâcogne, le 30 juin 2019

Christophe GAGNEPAIN
Maire de Gâcogne